
1 Introduction

2 Analyse des dangers : enzyclear2_its_413031_02-12-20261350

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Subtilisin

2.5.2 Propane-1,2-diol

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte

EmillA – Analyse des dangers du produit enzyclear2_its_413031_02-12-20261350

Company

InterScience SAS

Date

2026-07-06

Version

Rev0

Auteur

Emilia 0.7.1



1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **enzyclear2_its_413031_02-12-20261350**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **Emilia** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.

L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : enzyclear2_its_413031_02-12-20261350

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **enzyclear2_its_413031_02-12-20261350**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	InterScience SAS
État physique	Liquide
Forme	Pas une poudre fine, poudre, grains, granulés, pastilles ou pâte.
pH	6 à 8
Usage	EnzyClear2 est un détergent tri-enzymatique spécialement utilisé pour le nettoyage des équipements EasySpiral.
Date FDS	2026-12-02

La FDS date du 2026-12-02. Elle a donc -1 an(s).

| 2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

| 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Not Applicable

Pictogrammes (SGH) :

Mentions de danger :

Conseils de prudence :

- **P101** In case of consulting a doctor, keep the container or label handy.
- **P102** Tenir hors de portée des enfants.

Transport :

- ADR : Please provide the text you would like me to translate into French.
- RID : Please provide the text you would like me to translate into French.

- ADN : Please provide the text you would like me to translate into French.
- IMDG : Please provide the text you would like me to translate into French.
- IATA : Please provide the text you would like me to translate into French.
- UN : Please provide the text you would like me to translate into French.

| 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

peau : Enlevez les vêtements contaminés. Lavez immédiatement la zone touchée à l'eau et au savon, en rinçant abondamment. Si une irritation survient, consultez un médecin.

yeux : Rincez immédiatement les yeux à l'eau abondante, en soulevant les paupières supérieures et inférieures de temps en temps. Vérifiez la présence de lentilles de contact et retirez-les. Continuez le rinçage pendant au moins 10 minutes. Consultez un médecin si une irritation survient. Évitez d'utiliser un jet d'eau puissant pour éviter les dommages à la cornée ; consultez un médecin.

ingestion : Buvez beaucoup d'eau et fournissez de l'air frais. Appelez un médecin immédiatement. Consultez immédiatement un professionnel de la santé.

inhalation : Si la personne est inconsciente, placez-la dans une position latérale stable pour le transport. Consultez un médecin.

| 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Subtilisin

Identification

- N° CAS : 9014-01-1
- N° EINECS : 232-752-2

Concentration : de 0,1 à 0,25

Dangers :

- **H302** Nocif en cas d'ingestion.
- **H315** Il provoque une irritation cutanée.
- **H318** Cause de graves lésions oculaires.
- **H334** Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- **H335** Peut irriter les voies respiratoires.
- **H400** Très toxique pour les organismes aquatiques.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (mg/m ³) : 6e-05

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

2.5.2 Propane-1,2-diol

Identification

- N° CAS : 57-55-6
- N° EINECS : None

Concentration : Gamme illimitée

Dangers :

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Non
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

FICHEFévrier 2020Fiche n°226 - Propylène-glycolFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Propylène-glycol »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.**En savoir plus**

Généralités

Caractéristiques

VLEPMesurage

Incendie - Explosion[14-16]

Pathologie - Toxicologie

Règlementation

Recommandations

Bibliographie

| 2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Portez des gants appropriés conformes à la norme EN 374. • Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. • Aucun matériau de gant spécifique n'est recommandé car les données sur le temps de pénétration sont manquantes ; par conséquent, l'utilisateur doit choisir un gant qui répond aux critères ci-dessus et convient à l'exposition prévue. • Si des données sur le temps de pénétration étaient disponibles, un temps de port maximal de 50 % du temps de pénétration serait conseillé.
Yeux	Des lunettes de protection sont recommandées pendant le remplissage et la manipulation générale. • Aucun écran facial n'est spécifié, mais des lunettes devraient assurer une étanchéité autour des yeux.
Peau	Portez des vêtements de travail de protection (par exemple, une blouse de laboratoire ou une combinaison) pour éviter tout contact avec la peau. • Aucune matière ou épaisseur spécifique n'est indiquée ; les vêtements doivent être résistants au produit et constituer une barrière contre les éclaboussures.

ZONES À PROTÉGER

MESURES À ENVISAGER

Système respiratoire

Utilisez un dispositif de protection respiratoire approprié (par exemple, un respirateur avec filtre adapté) si la ventilation est insuffisante.

- La FDS ne spécifie pas de type de filtre particulier ; l'utilisateur doit choisir un appareil qui offre une protection adéquate contre les vapeurs ou aérosols du produit.

Corps

Portez des vêtements de travail de protection (par exemple, une blouse de laboratoire ou une combinaison) pour éviter tout contact avec la peau.

- Aucune matière ou épaisseur spécifique n'est indiquée ; les vêtements doivent être résistants au produit et constituer une barrière contre les éclaboussures.

| 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	- Gardez les récipients hermétiquement fermés. - Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. - Assurez une bonne ventilation/évacuation sur le lieu de travail. - Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. - Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas pendant l'utilisation du produit. - Lavez-vous soigneusement les mains après manipulation. Informations concernant la protection contre l'incendie et les explosions : aucune mesure particulière requise.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	- Conserver dans des conditions fraîches et sèches dans des récipients bien fermés. - Garder les contenants hermétiquement fermés. - Ranger à un endroit frais. - Ranger loin des agents oxydants. - Protéger de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	EnzyClear 2 est un détergent tri-enzymatique spécialement utilisé pour le nettoyage des équipements EasySpiral.